

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social

Arrêté du - 1 MARS 2017

portant nomination des membres du jury pour les concours externe et interne de recrutement des inspecteurs du travail au titre de l'année 2017

La ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2000 modifié relatif à l'organisation et au programme des concours de recrutement des inspecteurs du travail, notamment l'article 8,

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 21 octobre 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture des concours externe, interne et du troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail,

Arrête :

Article 1^{er}

Pour les concours externe et interne de recrutement des inspecteurs du travail organisés au titre de l'année 2017, le jury est commun. Sont nommés en qualité de membres du jury :

Monsieur Michel AYMARD

Premier conseiller au tribunal administratif de Melun,
président du jury ;

Au titre des agents du corps de l'inspection du travail, dont au moins un avec le grade de directeur du travail :

Madame Béatrice JACOB

Directrice du travail à l'unité départementale de Dordogne de
la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de
la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle
Aquitaine ;

Madame Delphine BRILLAND

Directrice adjointe du travail à la direction régionale des
entreprises, de la concurrence, de la consommation, du
travail et de l'emploi de Normandie ;

Madame Pamela TOMCZAK

Inspectrice du travail à l'unité départementale des Hauts-de-
Seine de la direction régionale des entreprises, de la
concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
d'Ile-de-France ;

Au titre des agents de catégorie A en fonctions dans les services centraux ou déconcentrés des ministères chargés du travail, de l'emploi ou de la formation professionnelle :

Monsieur Saïd ADJERAD Attaché d'administration hors classe de l'Etat à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France ;

Monsieur Samuel CHICHEPORTICHE Attaché d'administration de l'Etat à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie ;

Au titre des personnalités qualifiées :

Madame Marie-Françoise
PARNAUDEAU-MASSON Contrôleuse générale honoraire ;

Monsieur Marc RICHEVAUX Maître de conférences honoraire.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, cette fonction sera assurée par Mme Béatrice JACOB.

Article 2

Ces concours sont classés dans le groupe 2 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 1 MARS 2017

L'adjointe au chef du bureau du recrutement


Ingrid FAURE